



SODEPA

Livestock Development Corporation

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT

N° **002** AONO/SODEPA/CIPM/2026 DU **12 MARS 2026**

POUR LA FOURNITURE, L'INSTALLATION ET LA MISE EN SERVICE DE DEUX (02) LIGNES COMPLETES DE TRAITE, DE COLLECTE ET DE TRANSFORMATION DE LAIT Y COMPRIS LA FORMATION EN UTILISATION DESDITS EQUIPEMENTS POUR LE COMPTE DE LA SOCIÉTÉ DE DÉVELOPPEMENT ET D'EXPLOITATION DES PRODUCTIONS ANIMALES (SODEPA).

1. Objet de l'Appel d'Offres

Dans le but de mettre à la disposition des clients et consommateurs des produits laitiers de qualité, le Directeur Général de la SODEPA lance un Appel d'Offres National Ouvert pour la fourniture, l'installation et la mise en service de **deux (02) lignes** complètes de traite, de collecte et de transformation de lait y compris la formation en utilisation desdits équipements pour le compte de la SODEPA dans le cadre de l'exécution du PIISAH, exercice 2026.

2. Consistance des prestations

Le présent Appel d'Offres consiste à fournir, installer et mettre en service **deux (02) lignes** complètes de traite, de collecte et de transformation de lait y compris la formation en utilisation desdits équipements pour le compte de la SODEPA.

3. Allotissement

Le présent Appel d'Offres est constitué en **un (01) lot**.

4. Coût prévisionnel

Le coût prévisionnel des fournitures à l'issue des études préalables est de **deux cent quatre-vingt-cinq millions sept cent cinquante mille (285 750 000) Francs CFA toutes taxes comprises**.

5. Délai prévisionnel et lieux de livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'ouvrage pour la livraison des fournitures objet du présent appel d'offres est de **huit (08) mois calendaires**. Ce délai court à compter de la date de notification de l'ordre de service de démarrer les prestations.

Les prestations objet du présent Dossier d'Appels d'Offres seront exécutées à **Faro et à Djohong**.

6. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte aux entreprises ou groupement d'entreprises de droit Camerounais installées au Cameroun et ayant une expérience dans le domaine de **la fourniture des équipements de traite, de collecte et de transformation de lait**.

7. Financement

Les fournitures, objet du présent Appel d'Offres sont financées par le Plan Intégré d'Import-Substitution Agropastoral et Halieutique (PIISAH), exercice 2026.

8. Mode de soumission

Le mode de soumission retenu pour cette consultation est **hors ligne**.

9. Cautionnement de soumission

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, un cautionnement de soumission, acquitté à la main, délivré par un organisme ou une institution financière agréée par le Ministre chargé des Finances pour émettre les cautions dans le domaine des marchés publics dont la liste figure dans la pièce 14 du DAO dont le montant s'élève à **cinq millions sept cent quinze mille (5 715 000) francs CFA toutes taxes comprises**.

Ce montant est valable pendant **trente (30) jours** au-delà de la date originale de validité des offres. L'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre ou un organisme

financier de première catégorie autorisé par le Ministre chargé des Finances à émettre des cautions dans le cadre des marchés publics, entraînera le rejet pur et simple de l'offre. Une caution de soumission produite mais n'ayant aucun rapport avec la consultation concernée est considérée comme absente. La caution de soumission présentée par un soumissionnaire au cours de la séance d'ouverture des plis est irrecevable.

10. Consultation du Dossier d'Appel d'Offres

Le Dossier physique peut être consulté gratuitement dans les services du Maître d'Ouvrage aux heures ouvrables au Bureau du Service des Marchés et du Patrimoine, Téléphone : 222 20 08 10 ou 695 17 52 33 à la Direction Générale de la SODEPA, sise à MFANDENA, Rue FOE.

11. Acquisition du Dossier d'Appel d'Offres

La version physique du Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenue à la Direction Générale de la SODEPA, sise à MFANDENA, Rue FOE, Bureau du Service des Marchés et du Patrimoine dès publication du présent Avis, contre versement d'une somme non remboursable de **cent quarante-six mille (146 000) Francs CFA** ; payable au compte intitulé Compte Spécial CAS-ARMP N°335 988 ouvert dans les agences de la BICEC (Yaoundé-agence centrale, Douala Bonanjo, Limbé, Buea, Dschang, Bafoussam, Bertoua, Ebolowa, Bamenda, Ngaoundéré, Garoua et Maroua). La copie dudit reçu sera déposée au lieu du retrait du Dossier d'Appel d'Offres.

12. Remise des offres

Chaque offre rédigée en Français ou en Anglais en **sept (07) exemplaires** dont l'original et six (06) copies marquées comme tels, devra parvenir au Service des Marchés et du Patrimoine de la SODEPA au plus tard le **07 AVR 2026 à 12 heures précises** et devra porter la mention ;

APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT

N° 002 /AONO/SODEPA/CIPM/2026 DU 12 MARS 2026

POUR LA FOURNITURE, L'INSTALLATION ET LA MISE EN SERVICE DE DEUX (02) LIGNES COMPLETES DE TRAITE, DE COLLECTE ET DE TRANSFORMATION DE LAIT Y COMPRIS LA FORMATION EN L'UTILISATION DESDITS EQUIPEMENTS POUR LE COMPTE DE LA SOCIETE DE DEVELOPPEMENT ET D'EXPLOITATION DES PRODUCTIONS ANIMALES (SODEPA)

« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »

13. Recevabilité des plis

Les pièces administratives, l'offre technique et l'offre financière doivent être placées dans des enveloppes différentes séparées et remises sous pli scellé.

Seront irrecevables par le Maître d'Ouvrage :

- les plis portant les indications sur l'identité des soumissionnaires,
- les plis parvenus postérieurement aux dates et heures limites de dépôt.
- les plis sans indication de l'identité de l'Appel d'Offres ;
- les plis non-conformes au mode de soumission
- Le non-respect du nombre d'exemplaires indiqué dans le RPAO ou offre uniquement en copies ;

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par un organisme ou une institution financière de première catégorie agréée par le Ministre chargé des finances pour émettre les cautions dans le domaine des marchés publics ou le non-respect des modèles des pièces du Dossier d'Appel d'Offres, entraînera le rejet pur et simple de l'offre sans aucun recours.

Une caution de soumission produite mais n'ayant aucun rapport avec la consultation concernée est considérée comme absente. La caution de soumission présentée par un soumissionnaire au cours de la séance d'ouverture des plis est irrecevable.

14. Ouverture des plis

L'ouverture des plis se fera en un (01) temps. L'ouverture des pièces administratives et des offres techniques et financières aura lieu le **07 AVR 2026** à **13 heures** par la Commission Interne de Passation des Marchés de la SODEPA, dans la Salle des Conférences située au 3ème étage de l'immeuble abritant la Direction Générale sise à MFANDENA, Rue FOE.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une seule personne de leur choix **dûment mandatée** même en cas de groupement d'entreprises.

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou l'autorité administrative compétente, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles doivent dater de moins de **trois (03) mois** à compter de la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'avis d'appel d'offres.

En cas d'absence ou non-conformité d'une pièce du dossier administratif lors de l'ouverture des plis après un délai de **48 heures** accordée par la Commission, l'offre sera rejetée.

15. Critères d'Evaluation

Les critères d'évaluation sont de deux types : les critères éliminatoires et les critères essentiels.

15.1 Critères éliminatoires

Les critères ci-dessous entraînent le rejet de l'offre du soumissionnaire. Il s'agit notamment :

- de l'absence de la lettre de soumission ;
- de l'absence du cautionnement de soumission ainsi que le récépissé de consignation délivré par la Caisse des dépôts et des Consignations (CDEC) à l'ouverture des plis ;
- de la non-production au-delà du délai de 48h après l'ouverture des plis d'une pièce du dossier administratif jugée non conforme ou absente lors de l'ouverture des plis, (excepté le cautionnement de soumission) ;
- de l'absence du certificat d'origine ;
- de l'absence de l'agrément ou de l'autorisation du fournisseur délivré par le fabricant ou absence de l'agrément ou de l'autorisation du fournisseur délivré par un distributeur agréé par le fabricant accompagné de l'agrément dudit distributeur ;
- de l'absence de prospectus, catalogue, dessin ou fiche technique produit par le fabricant ;
- de l'absence de la charte d'intégrité datée et signée ;
- de l'absence de la déclaration d'engagement au respect des clauses sociales et environnementales ;
- de l'absence d'un prix unitaire quantifié dans l'offre financière ;
- de la preuve d'acceptation des conditions du marché ;
- des fausses déclarations, manœuvres frauduleuses ou falsification des pièces ;
- du non-respect des caractéristiques majeures des équipements ;
- du non-respect de **75%** des critères essentiels ;
- de l'absence de la déclaration sur l'honneur de n'avoir pas abandonné de marché au cours des **trois (03) dernières années** d'une part et de ne pas figurer sur la liste des entreprises défaillantes établies par le MINMAP d'autre part.

15.2 Critères essentiels

L'évaluation des offres techniques se fera suivant le système binaire (OUI/NON) sur la base des critères essentiels ci-dessous :

- la présentation de l'offre ;
- les références du soumissionnaire ;
- le calendrier de livraison
- la capacité financière
- le service après-vente (disponibilité des pièces de rechange, atelier de réparation, personnel technique), le cas échéant ;
- la conformité aux caractéristiques mineures des équipements.

14. Ouverture des plis

L'ouverture des plis se fera en un (01) temps. L'ouverture des pièces administratives et des offres techniques et financières aura lieu le **07 AVR 2026** à **13 heures** par la Commission Interne de Passation des Marchés de la SODEPA, dans la Salle des Conférences située au 3ème étage de l'immeuble abritant la Direction Générale sise à MFANDENA, Rue FOE.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une seule personne de leur choix **dûment mandatée** même en cas de groupement d'entreprises.

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou l'autorité administrative compétente, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles doivent dater de moins de **trois (03) mois** à compter de la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'avis d'appel d'offres.

En cas d'absence ou non-conformité d'une pièce du dossier administratif lors de l'ouverture des plis après un délai de **48 heures** accordée par la Commission, l'offre sera rejetée.

15. Critères d'Evaluation

Les critères d'évaluation sont de deux types : les critères éliminatoires et les critères essentiels.

15.1 Critères éliminatoires

Les critères ci-dessous entraînent le rejet de l'offre du soumissionnaire. Il s'agit notamment :

- de l'absence de la lettre de soumission ;
- de l'absence du cautionnement de soumission ainsi que le récépissé de consignation délivré par la Caisse des dépôts et des Consignations (CDEC) à l'ouverture des plis ;
- de la non-production au-delà du délai de 48h après l'ouverture des plis d'une pièce du dossier administratif jugée non conforme ou absente lors de l'ouverture des plis, (excepté le cautionnement de soumission) ;
- de l'absence du certificat d'origine ;
- de l'absence de l'agrément ou de l'autorisation du fournisseur délivré par le fabricant ou absence de l'agrément ou de l'autorisation du fournisseur délivré par un distributeur agréé par le fabricant accompagné de l'agrément dudit distributeur ;
- de l'absence de prospectus, catalogue, dessin ou fiche technique produit par le fabricant ;
- de l'absence de la charte d'intégrité datée et signée ;
- de l'absence de la déclaration d'engagement au respect des clauses sociales et environnementales ;
- de l'absence d'un prix unitaire quantifié dans l'offre financière ;
- de la preuve d'acceptation des conditions du marché ;
- des fausses déclarations, manœuvres frauduleuses ou falsification des pièces ;
- du non-respect des caractéristiques majeures des équipements ;
- du non-respect de **75%** des critères essentiels ;
- de l'absence de la déclaration sur l'honneur de n'avoir pas abandonné de marché au cours des **trois (03) dernières années** d'une part et de ne pas figurer sur la liste des entreprises défaillantes établies par le MINMAP d'autre part.

15.2 Critères essentiels

L'évaluation des offres techniques se fera suivant le système binaire (OUI/NON) sur la base des critères essentiels ci-dessous :

- la présentation de l'offre ;
- les références du soumissionnaire ;
- le calendrier de livraison
- la capacité financière
- le service après-vente (disponibilité des pièces de rechange, atelier de réparation, personnel technique), le cas échéant ;
- la conformité aux caractéristiques mineures des équipements.

16. Attribution

Le Maître d'Ouvrage attribuera le marché au soumissionnaire ayant présenté une offre remplissant les critères de qualification technique et financière requises et dont l'offre est évaluée la moins-disante.

17. Nombre maximum de lots

RAS

18. Durée de validité des offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant un délai de **quatre-vingt-dix (90) jours** à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

19. Renseignements complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Direction Générale de la SODEPA, sise à MFANDENA Rue FOE, Direction Administrative et Financière, Bureau du service des Marchés et du Patrimoine Contact Tél. : 222 20 08 10, 695 17 52 33.

20. Lutte contre la corruption et les mauvaises pratiques

Pour toute dénonciation pour des pratiques, faits ou actes de corruption, bien vouloir appeler la CONAC au numéro 1517, l'Autorité chargée des Marchés Publics (MINMAP) (SMS ou appel) aux numéros : (+237) 673 20 57 25 et 699 37 07 48, l'ARMP au numéro 22 20 18 03 ou le MO au numéro 222 200 810.

Yaoundé, le **12 MARS 2026**

LE DIRECTEUR GENERAL
« Maître d'Ouvrage, Autorité Contractante »



Denis KOULAGNA KOUTOU

Copies :

- MINMAP
- ARMP
- Président CIPM / SODEPA
- Affichage
- Archives /Chronos

50 ans au service de la production animale

Société à Capital Public - Capital Social: 11 962 221 262 FCFA

Siège Social: Direction Générale Rue Foe Yaoundé - Cameroun

RCCM N° RC/YAO/2021/M/454 - Contribuable n° 037400008375-S

SODEPA «SA»

B.P. 1410 - Tél.: +237 222 200 810 - Fax: +237 222 200 809

Site web: www.sodepa.cm Email: infos@sodepa.cm



SOPEPA

Société de Développement et d'Exploitation des Productions Animales
Livestock Development Corporation

OPEN NATIONAL INVITATION TO TENDER (ONIT)

No. **002**/AONO/SODEPA/CIPM/2026 OF **12 MARS 2028**

FOR THE SUPPLY, INSTALLATION AND COMMISSIONING OF TWO (02) COMPLETE MILKING, MILK COLLECTION AND PROCESSING LINES, INCLUDING TRAINING IN THE USE OF THE EQUIPMENT, FOR THE LIVESTOCK DEVELOPMENT CORPORATION (SODEPA).

1. Purpose of the Call for Tenders

With the aim of providing clients and consumers with high-quality dairy products, the General Manager of the Livestock Development Corporation (SODEPA) launches an Open National Invitation to Tender for the supply, installation, and commissioning of two (02) complete milking, milk collection, and processing lines, including training in the use of the equipment, for the Livestock Development Corporation (SODEPA), within the framework of the implementation of the Integrated Agropastoral and Fisheries Import-Substitution Plan (PIISAH), for the year 2026.

2. Scope of work

This Invitation to Tender concerns the supply, installation, and commissioning of two (02) complete milking, milk collection, and processing lines, including training in the use of the equipment, for the Livestock Development Corporation (SODEPA).

3. Allotment

This tender is made up of **one (01) lot**.

4. Estimated cost

The estimated cost of supplies at the end of the preliminary studies is **two hundred and eighty-five million seven hundred and fifty thousand (285,750,000) CFA francs**, all taxes included.

5. Deadline and place of delivery

The maximum time limit set by the Project Owner for the delivery of the supplies covered by this tender is **eight (08) calendar months**. This period shall run from the date of notification of the service order to commence the services. The services covered by this Tender Document shall be performed in SODEPA'S Units at **Faro and Djohong**.

6. Participation and origin

Participation to this invitation to tender is open to Cameroonian enterprises or group of companies based in Cameroon with experience in the supply of milk materials and equipment.

7. Funding

The supplies of this tender shall be funded by PIISAH for the 2026 fiscal year.

8. Method of submission

The bidding method chosen for this consultation is **off-line**.

9. Caution

Each bidder must attach to his administrative documents, a bid bond, paid fully, and issued by a banking establishment organization or financial organization approved by the Minister of Finance to issue bonds for public contracts and the list of which appears in Exhibit 14 of the Tender file, in the amount of **five million seven hundred and fifteen thousand (5,715,000) CFA francs** taxes included.

This amount is valid for a period of **thirty (30) days** beyond the original date of validity of the Offer. The absence of a bid bond issued by a first-class bank or a first-class financial institution authorized by the Ministry of finance to issue bonds for public contracts shall result to an outright rejection of the tender. A bid bond produced but not having any connection with the consultation in question shall be considered absent. The bid bond presented by a bidder during the bid opening session shall be inadmissible.

10. Consultation of Tender File

The physical file can be consulted free of charge during working hours at the Public Contract Office Telephone: 222 20 08 10 or 695 17 52 33 SODEPA Head office SODEPA, located at MFANDENA, Rue FOE.

11. Acquisition of Tender File

The physical version of the Tender Document can be obtained from SODEPA's Head Office, Public Contract Office, as soon as this notice is published. La version physique du Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu à la Direction Générale de la SODEPA, upon payment of a non-refundable deposit of **one hundred and forty-six thousand (146 000) CFAF**; payable in an account called Special Customer Account CAS-ARMP No.335 988 open in all BICEC branches (Yaoundé-agence centrale, Douala Bonanjo, Limbé, Buea, Dschang, Bafoussam, Bertoua, Ebolowa, Bamenda, Ngaoundéré, Garoua et Maroua). A copy of this receipt shall be deposited at the place where the Tender Document is located.

12. Submission of bids

Each bid drafted in French and English in **seven (07) copies** including the original and six (06) copies labelled as such, shall be deposited at the SODEPA Office in charge of Public Contracts latest the **07 AVR 2026** at **12 noon precisely** and must bear the following label :

OPEN NATIONAL INVITATION TO TENDER (ONIT)
No. **002** /AONO/SODEPA/CIPM/2026 OF **12 MARS 2026**
FOR THE SUPPLY, INSTALLATION AND COMMISSIONING OF TWO (02)
COMPLETE MILKING, MILK COLLECTION AND PROCESSING LINES,
INCLUDING TRAINING IN THE USE OF THE EQUIPMENT, FOR THE
LIVESTOCK DEVELOPMENT CORPORATION (SODEPA).
"TO BE OPENED ONLY DURING THE TENDER REVIEW SESSION"

13. Admissibility of bids

The administrative documents, technical offer and financial offer must be put in separate

envelops and delivered in a sealed cover.

The following will be considered inadmissible by the Project Owner:

- Bids bearing information on the identity of bidders,
- Bids received after the closing date and time of submission;
- Bids without indication of the identity of the invitation to tender;
- Non-compliant bids
- Failure to respect the number of copies specified in the RPAO or offer only in copies.

Any offer that is incomplete in accordance with the requirements of the Tender File shall be declared inadmissible. Particularly the absence of a bid bond issued by a first-class banking institution or financial organization approved by the Minister of Finance to issue caution for public contracts or failure to comply with the model document in the Tender Document, will result in outright rejection of the bid without any further action on the part of the supplier. A bid bond produced but having no connection with the consultation in question shall be considered absent. A bid bond presented by a bidder during the bid opening session shall be considered inadmissible

14. Opening of Bids

The bid shall be opened once. The opening of administrative files as well as technical and financial bids shall take place on **07 AVR 2026** at **1pm prompt** by the SODEPA Internal Tender Board, in the Conference Room located on the first Floor of the Building of the Head Office at MFANDENA, Rue FOE.

Only bidders can attend the opening session or be represented by a person of their choice **duly mandated** even in the case of a joint venture.

To avoid any form of rejection, all required administrative files must be originals or copies certified by the issuing service or competent administrative authority, in accordance to the stipulations of the Special Rules for Invitation to Tender. They must be less than **three (03) months** old from the original filing date or have been drawn up after the date of signature of the invitation to tender.

In case of an absence or no-conformity of a document in the administrative file during the opening of the bids after a delay of 48 hours granted by the Commission, the bid shall be rejected.

15. Evaluation Criteria

There two types of evaluation criterias: eliminatory criteria and essential criteria.

15.1 Eliminatory criteria

Failure to comply with these criteria shall result in the rejection of the bid. These include:

- Absence of the letter of submission;
- Absence of the bid bond and the deposit receipt issued by the Deposits and Consignments Fund (CDEC) at the bid opening;
- Non -production after 48 hours of a part of an administrative file judged to be non-

compliant or absent at bid opening (except bid bonds) ;

- Absence of original certificate ;
- Absence of the supplier's approval or authorization issued by the manufacturer, or absence of supplier's approval or authorization issued by a distributor approved by the manufacturer, accompanied by the distributor's certificate of approval;
- Absence of a prospectus, catalog, drawings or technical data sheet produced by the manufacturer;
- Absence of dated and signed integrity charter ;
- Absence de la déclaration d'engagement au respect des clauses sociales et environnementales ;
- Non-respect of one of the major technical specifications stipulated in the technical specifications of supplies in the Tender Document;
- Absence of a quantified unit price in the financial tender;
- Proof of acceptance of contract conditions;
- Misrepresentation, fraud or falsification of documents ;
- Non conformity of at least 75% of the essential criteria;
- Absence of a declaration of honour that the company has not abandoned any contract in the past three (03) years on the one hand and does not feature on the list of defaulting companies established by MINMAP on the other hand.

15.2 Essential criteria

The evaluation of technical files shall be done using the binary system (YES/NO) following the essential criteria below:

- Presentation of bid;
- Bidder's references;
- Delivery deadline ;
- Financial capacity ;
- After-sales service (availability of spare parts, repair shop, technical staff), where applicable;
- Compliance with minor technical specifications.

16. Award

The Project owner shall award the contract to the bidder whose bid meets the required technical and financial qualification criteria and whose bid is evaluated as the lowest.

17. Maximum number of lots

RAS

18. Validity of bids

Bidders shall remain bound by their offer for a period of **ninety (90) days** as from the deadline for the submission of bids.

19. Additional Information

More information can be obtained during working hours at the Head Office of SODEPA, situated at MFANDENA, Rue FOE, at the Administrative and Finance Department, Unit Head

in charge Public Contracts. Tel: 222 20 08 10/695 17 52 33.

20. Fight against corruption and bad practices

For any denunciation of corrupt practices, facts or acts, please kindly call CONAC on 1517, Public Procurement Authority (MINMAP) (SMS or call) the following numbers: (+237) 673 20 57 25 and 699 37 07 48, ARMP call the number 22 20 18 03 or the Project Owner on the number 222 200 008.

Yaoundé, the **12 MARS 2026**

THE GENERAL MANAGER
"Project Owner, Contracting Authority"



Denis KOULAGNA KOUTOU

Copies:

- MINMAP
- ARMP
- President CIPM / SODEPA
- Posting
- Archives /Chronos

50 ans au service de la production animale

Société à Capital Public - Capital Social: 11 902 221 262 FCFA
Siège Social: Direction Générale - Rue Foa Yaoundé - Cameroun

SODEPA «SA»

R.P. 1410 - Tél: +237 222 200 816 - Fax: +237 222 200 815